

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

5 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze février à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 36

VOTANTS : 40

Etaient présents :

M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Nicolas, Mme Poirier, (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Crozat, M. Damon, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Fagart, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Quaix, M. Rougeron (Gien), M. Pressoir (Langesse), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Riby à Mme de Crémiers
M. Fromentin à Mme de Crémiers
Mme Perron à M. Tagot
M. Prieur à M. Chaborel

Etait absente :

Mme Poirier Chevallier

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2021/008

OBJET : Vote du budget primitif du budget annexe assainissement individuel 2021

Vu l'instruction comptable M49,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1, L.2311-1, L.2312-2 à L.2312-4,

Vu la délibération n°2020/131 du Conseil communautaire du 18 décembre 2020 prenant acte du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021,

I - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 33 995 €.

		RECETTES	DEPENSES
70	Ventes produits, prestations services	33 995 €	
011	Charges à caractère général		25 579 €
012	Charges de personnel		3 000 €
65	Autres charges de gestion courante		900 €
67	Charges exceptionnelles		4 466 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section		50 €
	TOTAL EXPLOITATION	33 995 €	33 995 €

II - Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 50 €.

		RECETTES	DEPENSES
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	50 €	
20	Immobilisations incorporelles		50 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	50 €	50 €

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances de la Communauté des Communes Giennoises.

Sur avis favorable de la commission finances du 26 janvier 2021,

Sur avis favorable du Bureau du 29 janvier 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ADOpte** le budget primitif 2021 du budget annexe de l'assainissement individuel.

Pour extrait conforme,
à Gien, le 25 février 2021

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées le 19 février 2021

Le Président,

Francis Cammal

